



Aux organisations,

Aux camarades des directions

Objet : Initiatives unitaires sur la pénibilité du mercredi 5 février.

Chères, Chers camarades,

Comme vous le savez, la mobilisation - exceptionnelle par sa durée et son ampleur - contre la retraite par points est loin d'être terminée.

Cette semaine sera encore marquée par de nombreuses actions et, en particulier, le nouveau temps fort de grève et de manifestations du jeudi 6 février.

Dans le cadre du mouvement unitaire interprofessionnel, il est indispensable de construire des actions professionnelles et territoriales qui permettent de rendre vivant le mouvement et d'en faire un processus continu.

C'est d'ailleurs ce qui se passe dans de nombreux secteurs.

Au niveau de la Fonction publique, nous avons déjà organisé 2 journées de ce type les 15 et 22 janvier qui, à chaque fois, ont connu un certain retentissement.

Comme vous avez pu le voir avec le communiqué à 5 organisations syndicales rendu public le 30 janvier (et de nouveau joint à cette note), nous remettons cela, **cette fois-ci sur la pénibilité, le mercredi 5 février.**

Sur ce sujet majeur où des centaines de milliers d'agent.e.s de la Fonction publique risquent d'être spolié.e.s de leur droit légitime à un départ anticipé à la retraite, nous devons nous investir toutes et tous de la manière la plus offensive possible.

C'est pourquoi, dans des cadres unitaires, il faut mettre en œuvre le maximum d'initiatives ce jour-là et réunir le maximum de personnes.

Il s'agit bien d'actions qui, tout en demeurant dans les limites réglementaires, doivent être visibles, originales et occuper la scène médiatique.

Merci de nous faire connaître tout ce qui pourra être organisé ce jour-là.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement militant sans faille.

Bien fraternellement.

Mireille STIVALA
Secrétaire Générale
Fédération de la Santé et de
l'Action Sociale



Natacha POMMET
Secrétaire Générale
Fédération des Services
Publics



Jean-Marc CANON
Secrétaire Général
Union Fédérale des Syndicats
de l'Etat

